

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 49-389-1929 Indemnités.

n° 49-389-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 avril 1929

Numéro JO

n° 389 du 30/04/1929

Date du numéro

30 avril 1929

### TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant de la section d'infirmiers des troupes coloniales Hbert, assurant en sous-ordre le service de la météorologie, recevra une indemnité annuelle de 360 francs, pour compter du 11 février 1929.